

MAIRIE DE SAINT AMANS DU PECH 82150

République Française, Département de Tarn et Garonne

Tél : 05.63.95.21.91

e.mail : mairie@st-amans-du-pech.fr

2026/023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20 mars 2026

Objet : Désignation du correspondant Ambroisie et Moustique Tigre

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Monsieur Jérôme LUSSAGNET, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Présents : BILLIEZ Aurélie, COMBEDOUZOU Cécile, DAL ZOVO Corine, DUTHEIL Richard, GREGOIRE Cédric, HAFDI Omar, JEAN Claire, LUSSAGNET Jérôme, MERLY Julien, TAILLADE Gilles, THOMPSON Annick.

Excusés : /.

Secrétaire de séance : THOMPSON Annick.

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il convient d'élire le correspondant Ambroisie et Moustique Tigre.

Après en avoir délibéré et sur proposition de M. le Maire, est élu à l'unanimité,

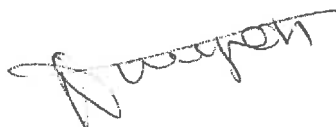
- **TAILLADE Gilles.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Saint Amans du Pech, le 20 mars 2026.

**La secrétaire de séance,
Annick THOMPSON.**



**Le Maire,
Jérôme LUSSAGNET.**

